

# SURVEILLANCE APRÈS TRAITEMENT POUR UN CANCER DANS L'ENFANCE OU L'ADOLESCENCE

Les traitements d'un cancer durant l'enfance ou l'adolescence peuvent entraîner des complications sur certains organes, parfois de nombreuses années après la guérison.

La maladie peut elle-même avoir endommagé directement le ou les organes dans lesquels elle s'est développée.

Certains risques généraux sont connus, mais chaque individu est différent et la surveillance doit être adaptée à chacun et aux traitements reçus.

Il est donc important d'avoir un résumé médical comportant le diagnostic et le détail des différents traitements reçus (doses de chimiothérapie, type de chirurgie et/ou de radiothérapie), remis par le pédiatre oncologue.

Le pédiatre oncologue donne une information individuelle sur les modalités de la surveillance et sur des mesures de prévention. Des examens peuvent permettre le dépistage et la prise en charge précoce d'éventuelles complications.

Des fiches d'informations par organe ont été élaborées par les membres du comité « Suivi à long terme » de la Société Française de lutte contre les Cancers et les leucémies de l'Enfant et de l'adolescent (SFCE) en collaboration avec les sociétés savantes correspondantes et avec l'aide de Jeune Solidarité Cancer.

Ces informations reposent sur les connaissances médicales actuelles et sont susceptibles d'être modifiées dans l'avenir. Elles sont disponibles sur le site de la SFCE : [www.sfce.org](http://www.sfce.org)

Ces fiches ne peuvent en aucun cas se substituer à un avis médical.

De bonnes habitudes de vie participent comme pour toute la population à un bon état de santé.

Avril 2011

